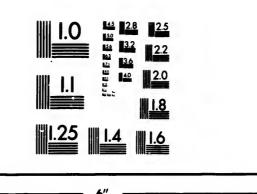


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



(C) 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

-	12X	16X	اد بيد بياد	20X		24X	1	28X	<u></u>		32X
									1		
	item is filmed at the ocument est filmé a 14X			qué ci-dess	ous. 2X		26X			30X	
	Additional commer Commentaires sup										
\square	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.			utées texte,	Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelur etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.						
	Tight binding may along interior marg Lare liure serrée pe distortion le long d	jin/ out causer de l'	ombre ou			Only editi Seule édi	tion dispo	nible	obeo	urad b	
	Bound with other of Relié avec d'autres					Includes : Compren					ire
	Coloured plates an Planches et/ou illu					Quality o Qualité in	•		ession	n	
	Coloured ink (i.e. o Encre de couleur (i				\checkmark	Showthro Transpare					
	Coloured maps/ Cartes géographiq	ues en couleur				Pages de Pages dé					
	Cover title missing Le titre de couvert				\checkmark	Pages dis Pages dé					
	Covers restored an Couverture restaur					Pages res	stored and staurées e				
	Covers damaged/ Couverture endom	magée				Pages da Pages en	maged/ dommagé	ies			
	Coloured covers/ Couverture de cou	leur			\checkmark	Coloured Pages de					
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checital below.					L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.						

The to t

The post of the film

Original Designation of the state of the sta

The shal TIN whi

Mag diffe enti beg righ requ met The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the lest page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applics.

Maps, pletes, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.

Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bes, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3
---	---	---

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

rata o

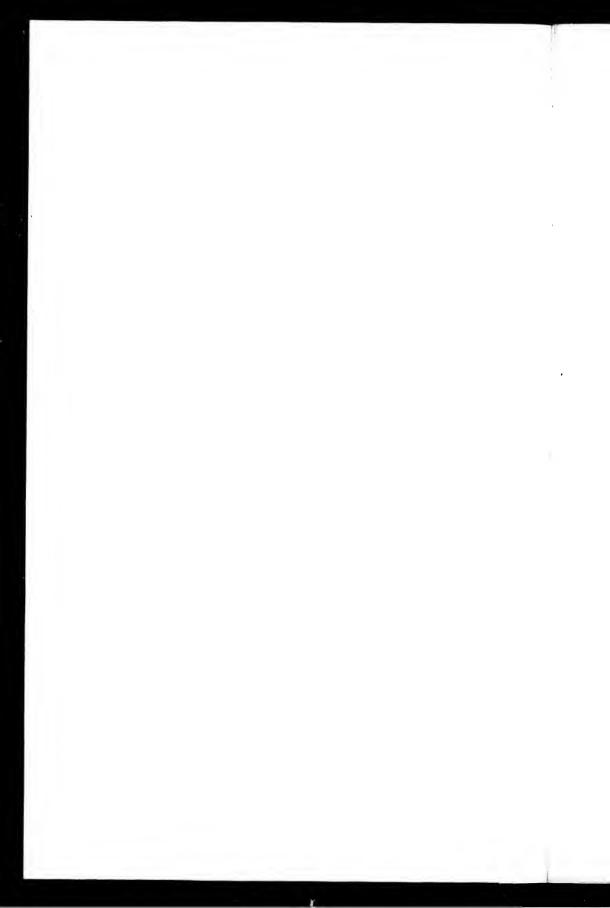
ails du difier

une

nage

elure, à

32X







JOSEPH SIGNAŸ,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. &c.

'A' tous les curés, missimnaires, vicaires, et autres prêtres de notre diocèse, Salut et Bénédiction.

L'EDITION du Rituel de Québec publié par l'ordre de Monseigneur de St. Vallier, en 1703, étant depuis long-temps épuisée, et la rareté des exemplaires qui restent d'un livre si nécessaire, exigeant qu'il en soit fait une prompte rélimpression, nous avons cru, nos très-chers frères, qu'il était de notre devoir de vous présenter au moins l'extrait de la nouvelle édition de ce Rituel, déjà commencée depuis plus de deux ans, et ce, en attendant que nous puissions publier les instructions sur le dogme et sur la morale que nous etions proposé d'y joindre.

En séparant ainsi du reste de l'ouvrage ce qui a particulièrement rapport à l'administration des sacremens, nous avons été mu par diverses considérations, dont la principale est que l'impression du Rituel entier n'aurait pas pourvu assez tôt au besoin pressant que l'on a d'un livre qui renferme les rites et les usages propres à ce diocèse. Mais en différant la publication de ces instructions, ainsi que celle des prières et des annonces du prône, nous n'avons pas laissé d'insérer, dans le présent Extrait du Rituel, certaines règles de discipline qui pourront vous diriger dans l'administration des sacremens, et dans plusieurs autres fonctions du saint ministère, parce qu'elles trouvent naturellement leur place à côté des rites sacrés dont elles empêchent la profanation, et dont elles protégent la sainteté.

Si vous examinez, N. T. C. F., en quoi le contenu du dit Extrait diffère de ce qui lui correspond dans l'ancien Rituel, il vous sera facile de voir que, dans cette rédaction, nous avons cherché à nous rapprocher, autant que possible, du Rituel autorisé par la mère et la maîtresse de toutes les églises (Conc. de Trente, Sess. VII. de Bapt. can. 3.), et que nous n'avons introduit, dans la discipline de ce diocèse, que les changemens dont nos prédécesseurs avaient déjà senti la nécessité, ou qu'ils avaient eux-mêmes faits par leurs ordonnances.

Au reste, N. T. C. F., aucun de vous n'ignore que les changemens que l'église a jugé à propos de faire dans sa discipline, suivant les temps, n'ont pu

2

nuire à l'immutabilité des dogmes dont elle a toujours conservé sans altération le précieux dépôt. Mais, s'il est certain qu'elle a reçu de son divin fondateur le pouvoir d'approprier ainsi ses règles de police aux diverses circonstances des temps et des lieux, il ne l'est pas moins qu'aucun ministre inférieur ne peut, sans pécher, changer ou omettre de sa propre autorité les rites solennels usités dans l'administration des sacremens et prescrits par les premiers pasteurs (Conc. de Trente, Sess. VII. de sacram. can. 13.).

C'est donc pour maintenir dans notre diocèse cette uniformité si désirable dans les rites et les cérémonies sacrés, que nous vous adressons le présent Extrait du l'ituel; à vous, N. T. C. F., qui êtes nos coopérateurs dans l'œuvre importante du salut des âmes, et les dispensateurs des mystères de Dieu (I. Cor. IV. 1.): vous conjurant, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, d'administrer fidèlement les trésors spirituels de la grâce que ce divin Sauveur nous a acquis au prix de son sang; d'étudier et de suivre ponctuellement les règles que l'église vous prescrit dans l'exercice de vos fonctions saintes, et de mériter, par votre vigilance sur le troupeau confié à vos soins, la couronne de gloire promise au serviteur fidèle et prudent.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons à tous les prêtres de ce diocèse de se conformer à toutes les dispositions du présent Extrait de notre Rituel: défendons l'usage de tout autre Rituel pour l'administration des sacremens, dans l'étendue de notre juridiction: voulons néanmoins que toutes les choses réglées par les ordonnances de nos illustres prédécesseurs ou prescrites dans l'ancien Rituel de Québec qui n'auront pas été changées ou amendées dans le dit Extrait, soient et demeurent en force.

Le présent Mandement obligera chacun de vous aussitôt qu'il lui aura été possible de se procurer un exemplaire du dit Extrait du Rituel de Québec.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre Assistant-Secrétaire, le vingt-huit août mil-huit-cent-trente-six.

♣ Jos. Ev. DE QUEBEC.

L. + S.

Par Monseigneur,

F. H. BELLE-ISLE, Ptre.

Ast. Secrétaire.

Pour vraie copie.

ABelle iste Faffeciet

on eur ces eut, ités urs

ble ent ans ieu usvin lleons , la

et les out rices qui ent

été

ing

.1



NOTE.—L'Extrait du Rituel de Québec sera à vendre, le 1er. octobre prochain, à Québec, chez MM. Cary & Cie. et à Montréal, chez E. R. Fabre, Ecr.

MM. les ecclésiastiques sont priés de le demander eux-mêmes, personnellement, ou par écrit, s'ils veulent se le procurer par l'occasion de quelque laïque.

